



BREVET PROFESSIONNEL

MOTONAUTISME ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

Moniteur de jet-ski - engins tractés - flyboard



Les Tests d'Exigences Préalables à l'entrée en formation (TEP)

1/ ÊTRE CAPABLE DE SATISFAIRE AUX TESTS TECHNIQUES SUIVANTS :

• Pratique en Jet à selle :

Être capable de :

- monter et descendre correctement ;
- démarrer le VNM à selle et le manoeuvrer au ralenti ;
- accélérer et décélérer progressivement ;
- tenir une trajectoire en position debout en ligne droite ;
- s'arrêter à un point précis ;
- réaliser un demi-tour autour d'une bouée ;
- effectuer une manoeuvre d'approche pour ramasser un objet flottant.

• Pratique en Jet à bras :

Être capable de :

- se préparer et s'équiper ;
- monter et descendre correctement, sans aide ;
- démarrer le VNM à bras et le manoeuvrer au ralenti ;
- accélérer et décélérer progressivement ;
- tenir une trajectoire en ligne droite ;
- se tenir en équilibre sur un VNM à bras articulé ;
- s'arrêter à un point précis ;
- enchaîner 2 passages sur un parcours en huit autour de 2 bouées debout en équilibre.

• Suivi d'un entretien de 10 minutes maximum portant sur :

- les réglementations générales de navigation et de sécurité en vigueur
- les vérifications d'usage préalables à la navigation
- la connaissance des différentes parties constitutives d'un VNM à selle (coque, moteur...) qui le composent.

2/ ÊTRE CAPABLE DE SATISFAIRE AUX TESTS DU CENTRE FISL

• QCM :

Être capable de :

- Rappeler la réglementation et règles de sécurité en vigueur sur à la pratique

• Oral :

- Entretien de motivation

• Coût des TEP :

- 80 €

Dispense et équivalence : Le diplôme de « Moniteur Fédéral 1er et 2ème degré Jet », délivré par la Fédération Française Motonautique et certifié par le Délégué à la Formation et à l'Emploi de la Fédération Française Motonautique, dispense des deux épreuves techniques en V.N.M. préalables à l'entrée en formation pour la mention « motonautisme » et le support « jet » de la spécialité « activités nautiques » du BP JEPS.

Pour envisager votre formation au
BPJEPS Motonautisme et Disciplines Associées

Il est OBLIGATOIRE pour envisager les tests de sélection :

- Être titulaire du PSC1 ou AFPS ou équivalent
- D'être titulaire du « permis côtier »
- De savoir nager (attestation certifiée par un BEESAN)
- D'être en possession d'un certificat médical de moins d' 1 an (modèle réglementaire)
- De bien savoir pratiquer le jet à bras et le jet à selle et maîtriser la conduite d'un bateau à moteur (réussite aux tests techniques et réglementaires)

Avant l'entrée en formation il est conseillé

- Être titulaire du « permis eaux intérieures »
- Être titulaire du CRR (certificat restreint de radiotéléphonie)

Pour vous inscrire vous devez :

- soit compléter le dossier d'inscription en ligne totalement sécurisé
- soit imprimer le dossier d'inscription et nous le renvoyer avec les pièces demandées